

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 12 DECEMBRE 2018

COMPTE-RENDU

Le douze décembre de l'an deux mille dix-huit, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le quatre décembre de l'an deux mille dix-huit.

PRESENTS (19) : M. Jacky REY, Mme Magali PRADEILLE, M. Bernard HUMBERT, Mme Myriam ANGEVIN, M. Guy BLANC, M. Guy FABARON, M. Dominique CABOT, M. Louis BLANC, Mme Danielle LABATUT, Mme Jeanine JORDANA, Mme Josiane CARBONARO, M. Pascal MAILLARD, M. Christian TRON, Mme Alexandra BRUGUIER, M. Jérémy SERRANO, Mme Françoise RAVIER, M. Jean-Pierre BORRAS, Mme Nathalie PERETTI, M. Jack POTAVIN.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (4) : Mme Mireille AUDIBERT à Mme Myriam ANGEVIN, Mme Evelyne CHURCHMAN à M. Guy BLANC, Mme Chantal GROSSI à M. Jérémy SERRANO, M. Michel André DAVIN à Mme Nathalie PERETTI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Alexandra BRUGUIER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2018 AMENDE. Adoption à l'unanimité.

TRAVERSEE DU VILLAGE – TRANCHE 2 : CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENT / COMMUNE D'AIGUES-VIVES. Adoption à l'unanimité.

REAMENAGEMENT DE LA DETTE PAR LA SEMIGA : AVENANT AU CONTRAT. Adoption à la majorité.

BUDGET GENERAL 2018 : DECISION MODIFICATIVE N° 3. Adoption à l'unanimité.

BUDGET GENERAL 2019 : OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS. Adoption à l'unanimité.

MATERIEL D'INVESTISSEMENT 2019. Adoption à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONSEIL 2018 ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR. Refus à la majorité.

DROITS DE PLACE DU MARCHE DE NOËL 2018. Adoption à l'unanimité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE D'ANIMATION D'AIGUES-VIVES. Adoption à l'unanimité.

AIDE AUX SINISTRES DE L'AUDE. Adoption à la majorité.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU GARD : MOTION. Adoption à l'unanimité.

CCRVV : COMITE DE PILOTAGE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : REPRESENTATION DE LA COMMUNE. Adoption à l'unanimité.

CONVENTION AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORETS. Adoption à la majorité.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD. Adoption à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE RENDANT COMPTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL.

DEUX QUESTIONS DIVERSES DE LA LISTE AIGUES-VIVES SONT POSEES. M. le Maire y répond.

Fin de la séance à 19h15.

Le Maire,
Jacky REY.



Conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché aux portes de la mairie sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.